

La qualité au service des collectivités



**Anti-graffiti**

**Réf: A02149**

**Anti-graffiti sans solvant chloré C2 500ML**

SANS SOLVANT CHLORE.

Enlève tous les graffitis sur les surfaces peintes et lisses.

Il peut également être utilisé pour enlever des tags sur des carrosseries de voiture ou de camion (toujours faire un test préalable afin de vérifier que la couche de peinture initiale ne parte pas).

**Couvrir une surface de 8m<sup>2</sup> par aérosol\***

\*Surface pouvant varier selon le support et le type de marquage.

#### CONDITIONNEMENT

Boîtier aérosol fer blanc diamètre 65 mm / Hauteur 195 mm

Volume nominal : 650 ml - Volume net 500 ml

Carton de 12 aérosols



#### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant utilisation.

Graffitis sur surfaces peintes : bien agiter avant emploi. Pulvériser pour recouvrir la surface d'une couche consistante, en se tenant à 15 cm de celle-ci. Laisser agir 3mn environ, puis frotter avec un tissu. Réaliser éventuellement une deuxième application et frotter jusqu'à disparition complète des graffitis. Parachever l'opération par un lavage à grande eau, tiède ou chaude.

Ne pas appliquer sur du caoutchouc sans avoir réalisé un test de compatibilité.

Ne pas utiliser sur surfaces chaudes ou au soleil.

#### APPLICATION

Le C2 s'utilise sur les surfaces peintes et lisses.

Il peut également être utilisé pour enlever des tags sur des carrosseries de voiture ou de camion (toujours faire un test préalable afin de vérifier que la couche de peinture initiale ne parte pas).



[www.sico.net](http://www.sico.net)

[sico.commercial@sico.net](mailto:sico.commercial@sico.net)

+33 (0)4 76 50 85 50



**S.I.C.O.** S.A.

société industrielle de conditionnement optimisé

SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 EUROS - R.C. GRENOBLE 57 B 150 - C.C.P. GRENOBLE 48946 K - SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z - N° TVA CEE : FR 71 697 320 539